

Après une chirurgie buccale mineure

Site du Victoria General (VG)

Le nom de votre intervention chirurgicale est :

Also available in English:
WU85-0405
*After Minor Oral Surgery -
Victoria General (VG) Site*



Après une chirurgie buccale mineure

Le présent guide fournit de l'information sur les soins et le rétablissement à domicile après l'intervention chirurgicale.

Saignement

- Il est normal d'observer un léger saignement et une salive colorée (crachat) après une intervention chirurgicale buccale.

Si vous saignez beaucoup :

- Placez un morceau de gaze sur l'endroit du saignement et mordez dessus en exerçant une **pression ferme et constante** pendant 30 minutes à 1 heure.
- **Si les saignements n'arrêtent pas, appelez la Clinique de chirurgie buccale et maxillo-faciale.**
 - › Téléphone : 902-473-5238

Ne faites pas ce qui suit :

- › Sucer ou cracher
- › Utiliser une paille
- › Fumer
- › Mâcher de la gomme
- › Toucher à la plaie

Ces gestes peuvent entraîner une infection, une irritation ou des saignements.

Enflure

- L'enflure est fréquente. Elle peut augmenter pendant 3 jours après l'intervention. Après, elle devrait commencer à diminuer.
- Durant les 24 premières heures (1 journée) qui suivent l'intervention, utilisez un sachet réfrigérant (« ice pack ») sur la région enflée pendant 20 minutes, puis enlevez-le 20 minutes. Répétez tout au long de la journée, lorsque vous ne dormez pas.

Douleur

- Il est possible que votre chirurgien·ne vous prescrive des analgésiques pour soulager la douleur après l'opération. Prenez tous ces médicaments exactement comme prescrit.
- Il est fréquent de ressentir un certain inconfort pendant 3 à 5 jours. Cet inconfort devrait diminuer progressivement.



Pendant que vous prenez des analgésiques (antidouleurs) :

- **Ne buvez pas d'alcool.**
- **Ne conduisez pas.**

Soins de la bouche

- Commencez à vous rincer la bouche dès le lendemain matin de l'intervention. Vous pouvez préparer l'eau de rinçage en mélangeant une pincée de sel dans un verre d'eau assez chaude.
- Rincez-vous la bouche plusieurs fois par jour. Assurez-vous de la rincer après les repas et au moment d'aller au lit.
- Si votre chirurgien·ne vous a prescrit un rince-bouche antibactérien, utilisez-le en suivant attentivement les instructions.

Points de suture

- Les points de suture dans votre bouche fondront et disparaîtront d'eux-mêmes quelques jours après l'intervention.

Alimentation

Le jour de l'intervention

- Ne buvez que des liquides froids (comme de la crème glacée, du Jell-O® ou du lait frappé).

Le lendemain de l'intervention

- Vous pouvez commencer à manger des aliments très mous (comme du pudding) pour les 2 prochains jours.
- **Ne consommez pas de boissons chaudes ou d'aliments chauds pendant les 2 premiers jours (48 heures) qui suivent l'intervention.**

Appelez immédiatement la Clinique de chirurgie buccale et maxillo-faciale si vous avez des questions ou inquiétudes urgentes ou si vous présentez l'un des symptômes suivants après votre intervention chirurgicale :

- › Saignement qui ne s'arrête pas
- › Difficulté à respirer
- › Douleur qui s'aggrave ou qui ne diminue pas
- › Fièvre (température supérieure à 38 °C ou 100,4 °F)
- › Enflure beaucoup plus importante qu'auparavant
- › Augmentation de la nausée (mal de cœur) ou des vomissements

Clinique de chirurgie buccale et maxillo-faciale

- › Heures : 8 h 30 à 15 h 30 du lundi au vendredi
 - › Téléphone : 902-473-5238
- Laissez un message et nous vous rappellerons le plus tôt possible.

En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la Clinique, appelez le service de permanence et demandez à parler au résident ou à la résidente en chirurgie buccale et maxillo-faciale de garde :

- › Téléphone : 902-473-2222
- › Restez en ligne. Le résident ou la résidente vous répondra rapidement.

Questions non urgentes

Clinique de chirurgie buccale et maxillo-faciale

- › Heures : 8 h 30 à 15 h 30 du lundi au vendredi
- › Téléphone : 902-473-5238
- Laissez un message et nous vous rappellerons le plus tôt possible.

Notes :

[illegible]

Ce dépliant est uniquement conçu à des fins éducatives. Il ne remplace pas les conseils ou le jugement des professionnels de la santé. L'information peut ne pas s'appliquer à toutes les situations. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à votre prestataire de soins de santé.

Vous trouverez toutes les ressources à l'intention des patients à :
www.nshealth.ca/patient-education-resources?language=French

Pour joindre un infirmier autorisé ou une infirmière autorisée en
Nouvelle-Écosse en tout temps :
composez le 8-1-1 ou consultez
<https://811.novascotia.ca/?lang=fr>

Préparation : Service de chirurgie buccale et maxillo-faciale, QE II
Conception et gestion : Services de la bibliothèque

FF85-1727 © Février 2026 Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse
L'information contenue dans cette publication doit être révisée en
février 2029 ou avant, au besoin.

Pour en savoir plus :

<https://library.nshealth.ca/patient-education-resources>